

## **SESSION ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2020**

L'an 2020, le 10 juillet à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Dominique MOREL – Maire.

**Etaient présents** : MM MOREL.D – FOURNIER – GACQUER – BRIAU – SALUA – BIGOT – LHORLOGE – MOREL.M – LEDOUX – GHIER – DA COSTA RODRIGUES – DUPONTREUE – LENEUTRE

**Etaient absents** : MM ROUSSEL (avait donné pouvoir à MOREL.M) – DEFER

### **LECTURE DU DERNIER COMPTE RENDU**

Cette lecture n'appelle aucune observation particulière

### **ELECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS DU CONSEIL MUNICIPAL EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS**

Après la mise en place du bureau électoral, le Maire a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs qui aura lieu le 27 septembre 2020.

MM MOREL.D – FOURNIER.F – GACQUER.P ont été élus délégués titulaires, BRIAU.D – SALUA.P – LEDOUX.M ont été élus suppléants (14 voix).

### **COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS**

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, une commission doit être instituée dans chaque commune.

Elle est composée du Maire, Président, de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Cette commission a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale.

Le Conseil Municipal propose 24 personnes contribuables de la commune susceptibles de faire partie de cette commission.

La désignation des commissaires sera effectuée par le Directeur Départemental des Finances Publiques au vu de la liste des personnes proposées.

### **CONVENTION RELATIVE A L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS ET ACTES RELATIFS A L'OCCUPATION DES SOLS**

Le pôle métropolitain du Grand Amiénois, la Communauté de Communes Nièvre et Somme et la Commune de Berteaucourt les Dames ont signé une convention tripartite relative à l'instruction et actes relatifs à l'occupation des sols dans un objectif de mutualisation des compétences et expertises techniques.

Monsieur le Maire est autorisé à signer les avenants à cette convention pour les années 2019 et 2020.

### **DELEGUE AU CNAS (Comité National d'Action Sociale pour le personnel communal)**

Madame BRIAU Delphine a été élue pour représenter la commune au sein des instances du CNAS.

### **ADMISSION EN NON-VALEUR**

A la demande de la Trésorerie de Flixecourt, la somme de 87,00€ correspondant à une redevance d'ordures ménagères irrécouvrable, est admise en non-valeur.

### **CESSION DU FONDS DE COMMERCE « POINT CHAUD »**

Un compromis de cession de ce fonds de commerce a été signé.

Ce fonds de commerce « Point chaud » est exploité sous bail commercial dans un immeuble appartenant à la commune – 14 rue Eugène Létocart.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, déclare approuver cette cession.

### **CANTINE SCOLAIRE**

Florence FOURNIER présente à l'Assemblée les différentes propositions concernant le service restauration scolaire.

L'Assemblée accepte la proposition du groupe DUPONT RESTAURATION et décide de résilier le contrat avec la Normande.

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES NIEVRE ET SOMME**

Florence FOURNIER a démissionné de son poste de titulaire à la Communauté de Communes et a cédé sa place à Patrick GACQUER.

René LOGNON a été élu Président – 11 vice-présidents ont également été élus.

Chaque commune de la Communauté de Communes Nièvre et Somme se verra doter d'un défibrillateur.

Le transport sera gratuit pour les écoliers vers la future piscine de la Communauté de Communes Nièvre et Somme.

Parmi les projets évoqués lors du vote du budget, on trouve la remise en état de la friche Harondel dont l'acte d'acquisition sera signé en août prochain.

### **COMMUNICATIONS DIVERSES**

La commune pourrait opter pour l'achat d'un véhicule utilitaire électrique en fonction du prix et des aides accordées.

Patrick GACQUER a rencontré les responsables de la F.D.E (Fédération Départementale d'Electricité).

Les points suivants ont été abordés.

- Remplacement des ampoules d'éclairage public par des ampoules LED pour un éclairage plus performant et moins coûteux.
- Installation d'un panneau électronique d'informations – L'emplacement reste à définir.
- Installation de guirlandes électriques aux entrées du village pour les fêtes de Noël.

Patrick GACQUER a également rencontré les responsables des infrastructures du Conseil Départemental.

L'étude sur le terrain montre l'obsolescence de la signalisation en place sur les CD 12 et 57.

La voirie n'ayant pas été refaite depuis au moins 30 ans, elle n'est plus conforme au code de la route aussi bien pour la circulation que pour le stationnement.

Des aménagements seront étudiés

- Mise en place d'un giratoire au carrefour des rues Eugène Létocart, Lucien Peyrat et Jean Baptiste Saint.
- Mise en place d'un sens unique rue Binet orientant la sortie vers le parking.
- Aménagement du carrefour des rues Eugène Létocart, Léon Blum, Abbé Desmis et Pierre Wimart.
- Mise en place d'écluses aux entrées du village afin de casser la vitesse.
- Déplacement de l'abri bus situé devant le point chaud en le positionnant de l'autre côté de la route avec construction sur la chaussée d'une écluse avec un seul arrêt dans les deux sens et passage protégé.
- Aménagement d'un parking co-voiturage.

La priorité est donnée à l'aménagement du carrefour dangereux des CD 12 et CD 57, rues Létocart, Peyrat et Jean Baptiste Saint ainsi qu'aux travaux relatifs à l'arrêt de bus.

Un avenant sera signé au contrat Véritas pour la vérification des installations électriques de la mairie.

Une machine à laver séchante sera achetée et installée à l'école maternelle.

Des infiltrations ont été constatées à la mairie, les réparations seront donc effectuées sur la toiture.

Tous les membres du comité des fêtes ont démissionné. Un nouveau bureau a donc été constitué. La nouvelle Présidente est Magalie BIGOT.

#### **DROIT D'INITIATIVE**

F. FOURNIER fait remarquer que l'entreprise CRD n'a pas retiré son panneau publicitaire installé sur les bâtiments communaux.

M. MOREL signale les problèmes rencontrés rue Béthune en raison du stationnement gênant de certains véhicules. Il en est de même au niveau de la rue Lucien Peyrat pour un véhicule qui stationne sur le trottoir.

Il fait remarquer que les containers pour cartons ne sont pas vidés régulièrement.

D. MOREL pense qu'il faudrait que ces différents containers soient installés sur une chape pour que le nettoyage soit plus facile.

P. SALUA demande si la visite et le rangement des ateliers de la mairie sont prévus prochainement.

Le hangar existant pourrait être prolongé afin d'augmenter la capacité de rangement.

#### **PROJET D'ACCUEIL PERISCOLAIRE**

D.MOREL accueille et donne la parole à Madame CESARO qui a un projet d'accueil périscolaire matin et soir.

Le Conseil Municipal l'autorise à réaliser une étude de milieu afin de savoir si les familles sont intéressées.